

# ACTIVITES, JOURS ET HORAIRES

## PRÉAMBULE

Cette présentation synthétique des cursus est issue du Règlement des Études voté par le Conseil Municipale de la Ville de Beynes le 21 mai 2024.

Il propose aux élèves un certain nombre de parcours, repérés, balisés et lisibles afin de leur permettre de progresser au mieux dans leur apprentissage.

Dans la mesure où certaines activités sont nouvelles, il peut arriver qu'elles ne soient encore totalement mises en place.

### PARCOURS « INITIATION »

De 1 à 2 ans	Atelier « tout petit » (30' hebdomadaires)	Samedi 9h30 – 10h00
Enfants en Petite Section	Jardin musical 1 (30' hebdomadaires)	Samedi 10h – 10h30
Enfants en Moyenne Section	Jardin musical 2 (45' hebdomadaires)	Samedi 10h30 – 11h15
Enfants en Grande Section	Jardin musical 3 (45' hebdomadaires)	Samedi 11h15 – 12h00

### PARCOURS « DÉCOUVERTE » (à partir de 6 ans /classes de CP)

Découverte par groupes de deux ou trois d'une série d'instruments + un cours hebdomadaire de formation musicale (durée 1 heure).

### 11 INSTRUMENTS INCLUS DANS LE PARCOURS « DÉCOUVERTE »

VIOLON	FLÛTE TRAVERSIERE	CHANT
ALTO	TROMPETTE	GUITARE CLASSIQUE
VIOLONCELLE	SAXOPHONE	PERCUSSIONS
CONTREBASSE	CLARINETTE	

### PARCOURS GÉNÉRAL (Enfants à partir de 7 ans / CE1)

CYCLE I (3 à 5 ans)	Cours d'instrument 20' seul ou 40' à 2 élèves en 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> année 30' partir de la 3 <sup>ème</sup> année	Cours de formation musicale 1 heure sur les trois premières années et 1h30 la dernière année de cycle I	Pratique collective obligatoire Les 2 premières années, les élèves participent à la chorale « enfants ». A partir de la 3 <sup>ème</sup> année, pratique collective au choix.
CYCLE II (3 à 5 ans)	Cours d'instrument 40' de cours individuel	Cours de formation musicale 1h30 de cours hebdomadaires en II.1 et II.2. NB. Le parcours de FM s'achève en 2 <sup>ème</sup> année de cycle 2	Pratique collective obligatoire Pratique collective au choix.
CYCLE III (3 ans)	Cours d'instrument 50' de cours individuel		Pratique collective obligatoire Pratique collective au choix.

## PARCOURS MUSIQUES ACTUELLES AMPLIFIÉES / JAZZ

(à partir de 11 ans / 6<sup>ème</sup>)

(En construction)

<b>CYCLE I « APPRENTISSAGE » (4 ans)</b>		
<b>Cours d'instrument</b> 20' seul ou 40' à 2 élèves en 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> année 30' partir de la 3 <sup>ème</sup> année	<b>Formation musicale</b> Socle commun au cursus diplômant les deux premières années. A partir de la 3 <sup>ème</sup> année, FM SPÉ 1 et 2 (1h par semaine) (cours adaptés aux spécificités des musiques actuelles et du jazz)	<b>Pratique collective obligatoire</b> IC1 : Improvisation libre 1 (45') IC2 : Atelier rythmique 1 (45') IC3 : Improvisation libre 2 (45') IC4 : Atelier rythmique 2 (45') + Modules « Jeu en groupes » 1 semestre par an.
<b>CYCLE II « APPROFONDISSEMENT » (4 ans)</b>		
<b>Cours d'instrument</b> 40' de cours individuel	<b>Formation Musicale &amp; Culture Musicale</b> 1 <sup>ère</sup> année de cycle II : FM SPÉ 3 (1h) (Evaluation de fin de parcours sous forme d'examen) <b>Modules complémentaires (à partir de la 2<sup>ème</sup> année de cycle II / par semestre).</b>  (En construction)	<b>Pratique collective obligatoire</b> Atelier pop-rock ou Atelier jazz + Modules « Jeu en groupes » 1 semestre par an.

## PARCOURS ADO/ADULTE (à partir de 13 ans / 4ème)

<b>CYCLE « APPRENTISSAGE » (3 à 5 ans)</b>		
<b>Cours d'instrument</b> 30' de cours individuel	<b>Formation musicale (Facultatif)</b> Cours adapté aux « Ado / Adultes ». Cycle en trois ans.	<b>Pratique collective obligatoire</b> Les 2 premières années, les élèves participent à la chorale « Ado/Adulte ». A partir de la 3 <sup>ème</sup> année, pratique collective au choix.
<b>CYCLE « APPROFONDISSEMENT » (3 à 5 ans)</b>		
<b>Cours d'instrument</b> 40' de cours individuel		<b>Pratique collective obligatoire</b> Pratique collective au choix.

## PARCOURS DEUX INSTRUMENTS

Sous réserve de places disponibles et de l'accord conjoint des professeurs et de la direction, l'élève peut s'inscrire sur deux cours d'instruments. Son parcours sera le même que pour un parcours général (voir plus haut).

## PARCOURS PERSONNALISÉ

Ce parcours s'adresse soit à des élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage d'ordre cognitives ou autres. Son objectif est de permettre à l'élève de trouver un parcours qui lui corresponde.

Il se mettra en place après concertation avec l'élève, la famille, les professeurs concernés et la direction. Il prendra souvent la forme d'un parcours dit « à maître unique ».

<b>Cours d'instrument</b> 30' de cours individuel	<b>Cours de Formation Musicale (Facultatif)</b>
--	---

## PRATIQUES COLLECTIVES

ENSEMBLES ET ATELIERS	Jours	Horaires (Les horaires sont susceptibles d'évoluer)
ATELIER "TOUT PETITS" de 1 et 2 ans	Samedi	9h30 - 10h00
JARDIN MUSICAL (3 ans)	Samedi	10h - 10h30
JARDIN MUSICAL (4 ans)	Samedi	10h30 - 11h15
JARDIN MUSICAL (5 ans)	Samedi	11h15 - 12h00
CHORALE ENFANTS (2 groupes alternant chaque semaine)	Mercredi	17h30 - 18h30
CHORALE ADOS / ADULTES	Mercredi	19h - 21h
ATELIER JAZZ	Mardi	20h30-22h
ENSEMBLE DE PERCUSSIONS « ENFANTS » (à partir de IC2)	Jeudi	18h30 - 19h15
ENSEMBLE DE PERCUSSIONS ADULTES	Jeudi	19h15 - 20h
HARMONIE (Tous niveaux)	Vendredi	19h - 20h30
GROOVY BAND (Vents, basse, batterie, guitare électrique)	Vendredi	20h30 - 21h30
ENSEMBLE DE CORDES JUNIOR (1 <sup>er</sup> cycle)	Samedi	12h30 - 13h30
ENSEMBLE DE CORDES AVANCÉ (2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> cycles)	Samedi	13h30 - 14h30
ENSEMBLE DE GUITARE ADOS	Lundi	19h30 - 20h30
ENSEMBLE DE GUITARES ADULTES	Jeudi	19h30 - 20h30
ATELIERS POP – ROCK (ADOS)	Samedi	15h30 - 17h30
ATELIER POP-ROCK (ADULTES)	Jeudi	21h-22h
ATELIERS IMPRO LIBRE	Samedi	11h30 - 12h30
HARMONIE IMPRO JAZZ	Mercredi	19h30 - 20h30
ATELIER RYTHMIQUE GROOVE	Vendredi	20h30 - 21h30

COURS INDIVIDUELS	
INSTRUMENTS	Jours
VIOLON	Mercredi Vendredi Samedi
ALTO	Mercredi Vendredi Samedi
VIOLONCELLE	Lundi
FLÛTE TRAVERSIERE	Mercredi
CLARINETTE	Vendredi
SAXOPHONE	Vendredi
TROMPETTE	Vendredi
ACCORDÉON	Lundi Lundi Mercredi Jeudi Vendredi Samedi
GUITARE CLASSIQUE	Lundi Jeudi Vendredi Samedi
GUITARE ELECTRIQUE	Mardi Mercredi Samedi
GUITARE BASSE CONTREBASSE	Samedi Samedi
PIANO	Mardi Mercredi Samedi
PIANO JAZZ	Mardi Mercredi
PERCUSSIONS	Mercredi Jeudi
CHANT	Mardi Mercredi

#### Horaires de Formation Musicale (Solfège)

I-1 / Mardi 16h30-17h30 (ados- collège)	I-4 / Lundi 18h30 - 20h00
I-1 / Mardi 17h30 -18h30	I-4 / Samedi 11h-12h30
I-1 / Mercredi 09h30 -10h30	II-1 / Mercredi 14h30-16h00
I-1 / jeudi 18h00-19h00	II-2 / vendredi 16h30 -17h30
I-1 / Samedi 9h00-10h00	Ados Adultes 2 / Lundi 20h00 - 21h00
I-2 / lundi 17h30 -18h30	Ados Adultes 1 / jeudi 19h00 - 20h00
I-2 / mercredi 10h30 -11h30	Ados Adultes 3 / Vendredi 18h30 - 19h30
I-2 / Samedi 10h00 -11h00	Ados Adultes 4/ Vendredi 18h30 - 19h30
I-3 / mardi 18h30 - 19h30	Découverte / Mercredi 16h00 - 17h00
I-3 /mercredi 13h30 - 14h30	Découverte / vendredi 17h30 - 18h30
	Samedi / F.M Spé 1 : 10h00 - 11h00
	Samedi / F.M Spé 2 : 11h00 - 12h00

# « PARCOURS DÉCOUVERTE »

## 2025 / 2026

L'objectif du parcours « Découverte » est de permettre aux enfants non seulement de découvrir des instruments qui leur sont peu familiers, mais aussi de faire la connaissance de nos enseignants et de l'établissement. Ainsi pourront-ils plus facilement orienter leur choix.

Le parcours se déroule sur la totalité de l'année, les élèves, par groupe de deux ou trois, passant de classes en classes, sont mis en contact avec différents instruments, par séquence de deux semaines. Durant ce parcours, un concert d'élèves leur est réservé afin de leur montrer ce que d'autres jeunes élèves font. Parallèlement, ils suivent un cours hebdomadaire d'une heure de formation musicale (ancien solfège) adaptée à leur âge. Traitée de manière ludique, ce cours aborde les premiers éléments de lecture musicale, de chant et de rythme nécessaires ensuite dans l'apprentissage.

11 Instruments inclus dans le parcours découverte :

- Violoncelle : Lundi - 17h
- Flûte Traversière : Mercredi - 17h
- Guitare Classique : Mercredi - 17h
- Percussions : Mercredi - 17h
- Chant : Mercredi - 17h
- Alto : Mercredi - 17h
- Violon : Vendredi - 17h
- Clarinette / Saxophone : Vendredi - 17h
- Trompette : Vendredi - 17h
- Contrebasse : Samedi - 11h

*Des instruments adaptés à leur taille leur seront confiés pendant les cours (grâce au soutien de l'Association des Parents d'Elèves et Amis de l'École de Musique) et pour certains prêtés à titre gratuit sur le cycle d'approfondissement.*

Ecole Municipale de Musique de Beynes 01 34 89 23 18 [ecoledemusique@beynes.fr](mailto:ecoledemusique@beynes.fr)

NOUVELLE GRILLE	
PARCOURS MAA / JAZZ	TARIF 1
PARCOURS GÉNÉRAL	TARIF 1
PARCOURS ADO/ADULTES	TARIF 1
PARCOURS DECOUVERTE	TARIF 2
PARCOURS PERSONNALISÉ	TARIF 2
INITIATION	TARIF 3
ENSEMBLE SEUL	TARIF UNIQUE
DEUXIÈME INSTRUMENT	50% du TARIF 1
NON BEYNOIS	TARIF EXTÉRIEUR

**Tarif Annuel**

*Tarif  
minimum*   *Tarif  
maximum*   *Tarif  
extérieur*

<b>DROIT D'INSCRIPTION</b>		<b>16,00 € / inscription</b>		
<b>T1 - COTISATION PARCOURS GENERAL/MUSIQUE/ADO-ADULTES</b>		<b>160,00 €</b>	<b>560,00 €</b>	<b>1 100,00 €</b>
* Parcours Ado/Adulte - Apprentissage ou Approfondissement - 13 ans +				
* Parcours Général Cycle 1-2-3 7 ans +				
* Parcours Musique - Actuelles Jazz - Apprentissage ou Approfondissement - 11 ans +				
<b>T1.1 - COTISATION PARCOURS GENERAL/MUSIQUE/ADO-ADULTES</b>	<b>2ème instrument</b>	<b>80,00 €</b>	<b>280,00 €</b>	<b>550,00 €</b>
* Parcours Ado/Adulte - Apprentissage ou Approfondissement - 13 ans +				
* Parcours Général Cycle 1-2-3 7 ans +				
* Parcours Musique - Actuelles Jazz - Apprentissage ou Approfondissement - 11 ans +				
<b>T2 - COTISATION PARCOURS DECOUVERTE ET PERSONNALISE</b>		<b>120,00 €</b>	<b>420,00 €</b>	<b>733,00 €</b>
* Parcours découverte				
* Parcours personnalisé				
<b>T3- COTISATION PARCOURS INITIATION</b>		<b>90,00 €</b>	<b>315,00 €</b>	<b>366,00 €</b>
* Atelier tout petit 1 à 2 ans				
* Jardin musical 1-2-3 des PS-MS-GS				
<b>T4- COTISATION PRATIQUES COLLECTIVES</b>		<b>80,00 €</b>		
* Atelier Jazz				
* Atelier Pop rock				
* Brass Band				
* Chorale				
* Ensemble d'accordéons, de cordes, de guitare, de percussions, de vents				
* Harmonie				

*Paiement Annuel / Trimestriel (3) / Mensuel sur 8 mois -période de facturation « octobre à mai inclus »*

**ECOLE DE MUSIQUE**

Toute inscription est due.

L'accès au cours est conditionné au règlement de la facturation.

*Tarifs des activités communales appliqués en fonction du taux de participation individualisée (TPi) délibération 2024/033*